



Promouvoir
une attitude
responsable



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 14 MAI 2024 - PARIS 2^{ÈME}

ACCUEIL DES MEMBRES & PRÉSENTATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

ORDRE DU JOUR

CONTRÔLE DU QUORUM
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
PRÉSIDENT / DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL / RESPONSABLE COMMUNICATION
> **VALIDATION DU RAPPORT MORAL**

PROJETS & PERSPECTIVES
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
EXPERT COMPTABLE
> **VALIDATION DU RAPPORT FINANCIER**

QUESTIONS DIVERSES

RÉUNION PLÉNIÈRE

- CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES



CONTRÔLE DU QUORUM

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES



56 MEMBRES

DONT

- 34 MEMBRES COLLÈGE 1
- 10 MEMBRES COLLÈGE 2
- 12 MEMBRES COLLÈGE 3

CONTRÔLE DU QUORUM



CONTRÔLE DU QUORUM

● MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES



MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PRÉSIDENT / DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL / RESPONSABLE COMMUNICATION

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

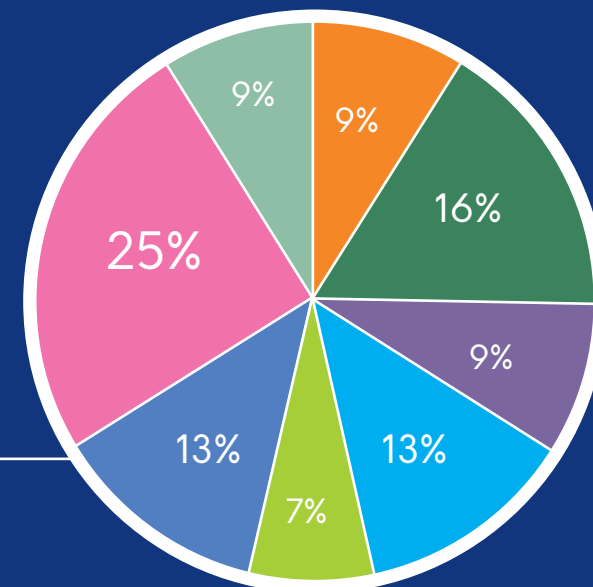
PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

UN POINT SUR LE RÉSEAU AFCE

56 MEMBRES



FABRICANTS - 9

ATLANTIC
CARRIER SCS
DAIKIN FRANCE
EPTA FRANCE
GREE PRODUCTS
LENNOX
MITSUBISHI ELECTRIC
TECUMSEH EUROPE
TRANE

UTILISATEURS - 4

CLIMAFORT
ELECTRICITE DE FRANCE
PETIT FORESTIER
SNCF

INSTALLATEURS / MAINTENANCE - 7

AXIMA REFRIGERATION
CLAUGER
ENGIE HOME SERVICES
JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES
QUERCY
SYCLEF
VINCI ENERGIES

DISTRIBUTEURS - 5

CLIMALIFE GROUPE DEHON
DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE
GAZECHIM FROID
ROLESCO
WESTFALEN

ORGANISMES & LABORATOIRES - 7

AFPA
APAVE
BUREAU VERITAS CERTIFICATION
CITEPA
ENSMP
QUALICLIMAFROID
S. G. S. ICS

PRODUCTEURS DE FLUIDES - 5

ARKEMA
CHEMOURS
HONEYWELL FLUORINE EUROPE
KOURA
SYENSQO

INSTITUTIONS - 5

ADEME
IIF
MINISTERE DE LA
TRANSITION ECOLOGIQUE
MINISTERE DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SYNDICATS & ASSOCIATIONS - 14

ADC3R
ADECHIM
AFF
AFPAC
ASERCOM
CAPEB
CINOV
CNEFIC THERMIQUE
COEDIS
EUROCHEF
SNEFCCA
SYNETAM
UMGCCP
UNICLIMA

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

L'ADMIN' AFCE 2023

RÉUNIONS AFCE 2023



> 5 RÉUNIONS PLÉNIÈRES EN MODE HYBRIDE

> 6 RÉUNIONS DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ADMIN' AFCE 2023

DÉCLARATION ANNUELLE À LA HAUTE AUTORITÉ POUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

HATVP
HAUTE AUTORITÉ
POUR LA TRANSPARENCE
DE LA VIE PUBLIQUE

**Compte-rendu du projet de déclaration d'activités
pour la période du 01-01-2023 au 31-12-2023 pour
AFCE**

Fait le 26/03/2024

Période concernée : du 01-01-2023 au 31-12-2023

Chiffre d'affaires issu de la facturation d'une prestation de représentation : Sans objet

Montant des dépenses : < 10 000 euros

Nombre de chargés de RI en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : 1.0

Nombre de fiches d'activités pour cette période : 1

FICHE 1/1

**NOUVELLES DISPOSITION DE LA RÉVISION DU RÈGLEMENT EUROPÉEN 517
/2014/UE**

Code : QV704LCV
Statut : Publiée

Domaine(s) d'intervention ::
Environnement

Bénéficiaire(s) :
ALLIANCE FROID CLIMATISAT ENVIRONNEMENT

Responsable(s) public(s) :

- Député, sénateur, collaborateur du Président de l'Assemblée nationale ou du Président du Sénat, d'un député, d'un sénateur ou d'un groupe parlementaire, agents des services des assemblées parlementaires
- Membre du Gouvernement ou membre de cabinet ministériel
 - Environnement, énergie et mer
 - Economie et finances

Décision(s) concernée(s) :

- Actes réglementaires

Action(s) menée(s) :

- Organiser des discussions informelles ou des réunions en tête-à-tête

Observations : Aucune observation

26-03-2024 08:11 Page 1 sur 2

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LE DOSSIER DE 2023

RÉVISION F-GAS 517/2014/UE

ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES AUTORITÉS FRANÇAISES

> Dès FEVRIER 2023

> **RENCONTRE AU CABINET DU MINISTRE
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** (Agnès PANNIER-RUNACHER)

> **RENCONTRE AU CABINET DU MINISTRE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE** (Bruno LEMAIRE)

> **RENCONTRE AU CABINET DU MINISTRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DINER EDEN**
(Christophe BECHU)

> **DIVERSES RÉUNIONS ET ÉCHANGES AVEC LA DGPR**

> **RENCONTRE AU CABINET DU MINISTRE
DÉLÉGUÉ DE L'INDUSTRIE** (Roland LESCURE)

> **RENCONTRE AVEC LE DÉPUTÉ J.L. FUGIT AVEC ADC3R**
(Membre de la Commission du Développement Durable
et de l'Aménagement du Territoire)

- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES

LE DOSSIER DE 2023

RÉVISION F-GAS 517/2014/UE

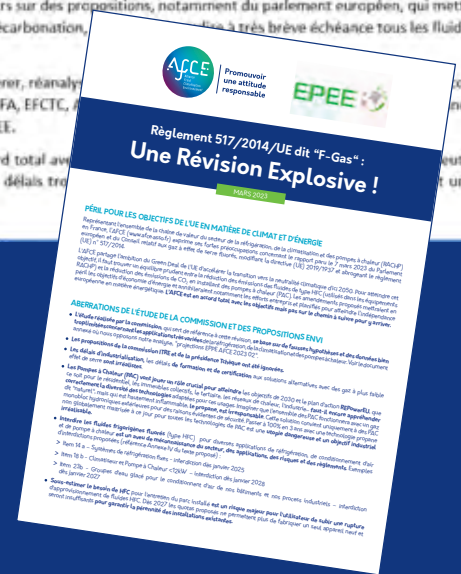
ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES AUTORITÉS EUROPÉENNES EN PARTENARIAT AVEC L'EPEE

> Dès FEVRIER 2023

> COURRIERS & ÉCHANGES AVEC LES AUTORITÉS EUROPÉENNES

> VISITE AU PARLEMENT EUROPÉEN DE STRASBOURG

> 15 & 16 FEVRIER 2023



The EU's proposed revised F-gas Regulation:

Achieving Clarity for Successful Implementation.

Scope : Definitions, Bans , Quota, Parts, Labelling

May 2023

LE DOSSIER DE 2023

RÉVISION F-GAS 517/2014/UE ACTIONS MENÉES AUPRÈS DE LA PRESSE AFP & PRESSE PROFESSIONNELLE

> 28 AVRIL 2023



AFCE - Alliance Froid Climatation Environnement
1 196 abonnés
1 semaine • Modifiable

Péril annoncé mais pas entendu !
La proposition de révision du règlement européen F-Gas pourrait rendre indisponible à très court terme certains fluides frigorigènes vitaux pour garantir la chaîne du froid et donc notre sécurité sanitaire.

Dans un communiqué, les organisations professionnelles de la filière du « Froid » en France alertent les autorités nationales et européennes sur le risque d'une transition trop précipitée, trop périlleuse et donc vouée à l'échec ; car mal appréhendée :

Nous savons, et avons démontré, que la Commission Européenne a malheureusement insuffisamment analysé la diversité des applications de la Réfrigération, du Conditionnement d'air et de la Pompe à chaleur dans son étude d'impacts : <https://lnkd.in/g45VZWu>

Le comité ENVI a quant à lui ignoré les réalités technologiques, industrielles et humaines nécessaires à une transition sereine et a ainsi orgueilleusement convaincu le Parlement Européen de sa vérité.

Souhaitons que le Conseil de l'Europe, donc les États, puissent lors du Trilogue, ramener du réalisme et de la crédibilité.

AFCE - Alliance Froid Climatation Environnement, AFF Froid, La Chaîne Logistique du Froid, Transfrigoroute France, Le Snefcca, UNICLIMA, ADC3R, le SYNEG Les équipementiers de la restauration hors-domicile/French catering equipment manufacturers, ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires), DIRECTION GENERALE PREVENTION DES RISQUES, Cedric Bourillet, Christophe Béchu, Bruno Le Maire, Marc Fesneau, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
#fgas #hfc



COMMUNIQUE DE PRESSE
La chaîne du froid est en danger
Paris le 28 avril 2023

La proposition de révision du règlement européen 517/2014/UE dit « F-gas », fait peser un grave risque sur la chaîne du froid. Elle pourrait, en effet, faire disparaître à très court terme les fluides frigorigènes les plus couramment utilisés pour produire le froid nécessaire à la conservation des denrées alimentaires et des médicaments.

Sans chaîne du froid, la santé des consommateurs n'est plus assurée et le gaspillage alimentaire devient incontrôlable.
Rappelez que l'autonomie d'une ville moyenne en produits frais est d'à peine 48h ! Sans froid, tous se voient menacés...

Or, les substances ciblées par le règlement, les gaz fluorés, sont largement utilisées et, pour des raisons de sécurité ou de performance énergétique, ne disposent pas d'alternative universelle. Ces fluides sont par ailleurs également utilisés dans les systèmes de conditionnement d'air, les pompes à chaleur et pour les applications médicales ou industrielles. Les fabricants de ces matériels ont exprimé des craintes équivalentes si ce n'est identiques.

Tous les professionnels du froid sont engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Néanmoins, la sécurité et la qualité sanitaire dans le transport frigorifique, la réfrigération industrielle et commerciale et dans tous les usages du froid du monde médical ou agroalimentaire doivent aussi être préservés au bénéfice de la population.

Il est encore temps pour nos représentants politiques de prendre conscience des conséquences d'une révision trop drastique de ce règlement.

Sa révision est en cours et la phase décisive devrait se dérouler d'ici la fin juin, avant la fin de la présidence autrichienne.

Si le règlement adopté ne prend pas en compte les besoins industriels et techniques, la pénurie en fluides frigorigènes entraînera une obsolescence précoce des équipements existants. De plus, l'absence d'offre alternative menacera certains secteurs stratégiques.

Nous partageons le principe d'une révision du règlement F-Gas à condition qu'elle reste applicable et n'impose pas plus de préjudices que de bénéfices.

Les organisations professionnelles du froid*, l'AFF, l'AFCE, La Chaîne Logistique du Froid, Transfrigoroute France, le Snefcca, UNICLIMA, ADC3R, le Syneg alertent donc les représentants français présents dans les instances européennes sur le risque d'une transition drastique qui se ferait au détriment de la santé et de la sécurité sanitaire des citoyens français et européens.

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

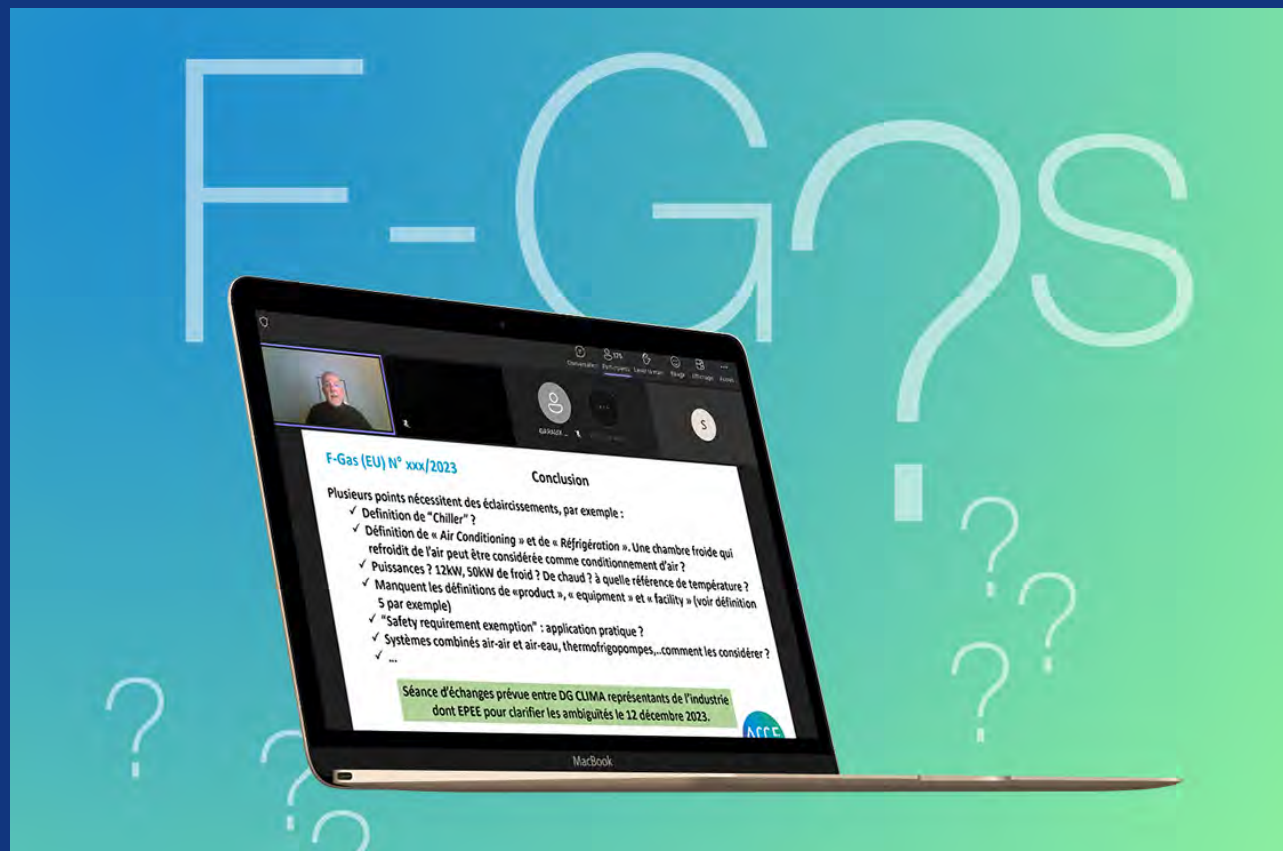
QUESTIONS DIVERSES

LE DOSSIER DE 2023

RÉVISION F-GAS 517/2014/UE

WEBINAIRE F-GAS

> 23 NOVEMBRE 2023



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

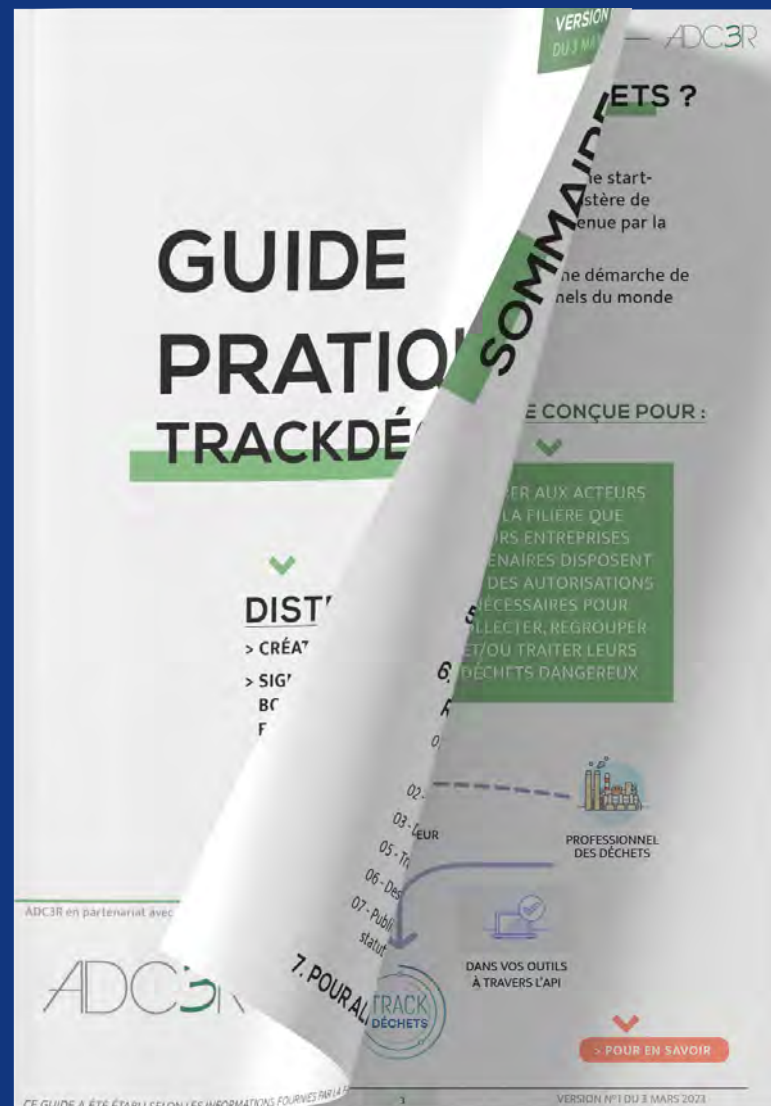
PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023

GUIDE TRACKDÉCHETS

> 03 MARS 2023



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023

MODALITÉS D'APPLICATION DIRECTIVES IED

> MARS 2023


Établissement IED autorisé **avant** le 5 décembre 2019
Systèmes frigorifiques en exploitation

5 décembre 2023

<p>Application de la réglementation F-Gas - 517/2014/UE (art.13 point 3)</p> <p>L'utilisation de fluide frigorigène dont le potentiel de réchauffement planétaire PRP > 2500 PRP pour l'entretien ou la maintenance des équipements de réfrigération et ayant une charge $> 40tEqCO_2$, est interdite ; sauf si utilisation de fluide régénéré/recyclé.</p>	<p>Système de réfrigération en opération doit avoir un fluide PRP < 2500</p> <p>1-Rétrofit du système avec fluide PRP < 2500</p> <p>ou</p> <p>2-Demande de dérogation de l'exploitant à l'inspection des installations classées, qui statuera, de poursuivre l'exploitation de son système avec un fluide frigorigène de PRP > 2500 en fournissant un dossier justificatif et en s'engageant à renforcer les contrôles (ex: contrôles d'étanchéité,...) et à limiter la durée de fonctionnement de sa machine à 4 ans.</p>
---	--

2023 2024

afceasso.fr



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

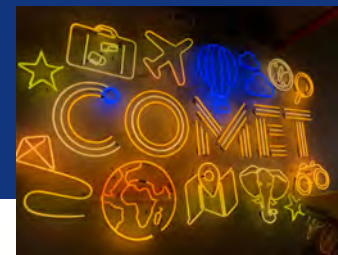
PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

> DISTANCIEL & PRESENTIEL - 13 AVRIL 2023 - PARIS LA DEFENSE



LES ÉVÉNEMENTS DE 2023



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023

JOURNÉE MONDIALE DU FROID

> 26 JUIN 2023



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT

FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023

INTERNATIONAL CONGRESS OF REFRIGERATION

> 21 AU 25 AOÛT 2023

PARTAGE D'UN STAND
AVEC L'EPEE



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023

RENODAYS

> 12 & 13 SEPTEMBRE 2023

WORKSHOP AUX CÔTÉS D'UNICLIMA

RENODAYS
Le forum de la rénovation globale
et performante des logements

Quels fluides frigorigènes pour nos PAC aujourd'hui et demain ?

WORKSHOP N°3
Mercredi, 13 Sept.
Paris - Porte de Versailles
Pavillon 6

by REX
an 100% commitment to
sustainable development



- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES

COLLOQUE AFCE

> 21 SEPTEMBRE 2023

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023

ECHA /

CONTRIBUTION DE L'AFCE AVEC L'ECHA & RÉPONSE À LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA PROPOSITION DE RESTRICTION GLOBALE DES PFAS

> 22 SEPTEMBRE 2023



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023

INVENTAIRE FLUIDES CITEPA

> 3 OCTOBRE 2023



INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE FLUIDES FRIGORIGÈNES
POUR LA FRANCE MÉTROPOLE
RÉSULTATS 2021 ET ESTIMATION PROVISOIRE 2022

**SI VOUS SOUHAITEZ
ÊTRE ÉCLAIRÉ...
TÉLÉCHARGEZ !**

[JE TÉLÉCHARGE](#)

**TÉLÉCHARGÉ
PLUS DE
200 FOIS**

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES ENGAGEMENTS EXTÉRIEURS

AFF /
**MEMBRE DE LA COMMISSION
FLUIDES DE L’AFF**



AFPAC /
**DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ÉLU
AU CONSEIL
D’ADMINISTRATION
DE L’AFPAC**

> 30 MARS 2023

RÉUNIONS DE CA

> 24 MAI, 27 JUIN 3 OCTOBRE 2023

GT MAINTENANCE



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES ENGAGEMENTS EXTÉRIEURS

EPEE / IMPULSE TEAM MEETINGS HEBDOMADAIRES ASSOCIATIONS FORUM F-GAS WG

> 24 JANVIER 2023

> 25 AVRIL 2023

> 19 SEPTEMBRE 2023

> 19 JUIN 2023 (AG)



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES PRISES DE PAROLE EXTÉRIEURES

SIFA 2023

> 10, 11, 12 OCTOBRE 2023
PORTE DE VERSAILLES - PARIS

SIFA

10, 11 et 12 octobre 2023

PARIS, PORTE DE VERSAILLES HALL 5.2 - FRANCE

Salon Interprofessionnel du Froid et de ses Applications

CONFÉRENCE

“FLUIDE FRIGORIGÈNE :
QUEL CHOIX POUR
QUELLE INSTALLATION
À L'HEURE DE LA F-GAS
RÉVISÉE ?”

> 11 OCTOBRE 2023



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES PRISES DE PAROLE EXTÉRIEURES

WÉBINAIRES...

COMITÉ ÉNERGIES DE LA COOPÉRATION AGRICOLE / “FLUIDES FRIGORIGÈNES & RÉGLEMENTATIONS ASSOCIÉES”

> 5 OCTOBRE 2023



CAPEB /

“LE NOUVEAU CERFA N°15497*03”

> 19 JANVIER 2023



VINCI /

“RÉVISION F-GAS”

> 6 AVRIL 2023



AFPAC /

“F-GAS & POMPE À CHALEUR”

> 12 DECEMBRE 2023



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES PRISES DE PAROLE EXTÉRIEURES

LES ÉCOLES...

INTERVENTIONS SUR LES MÉTIERS
ET RÈGLEMENTATIONS DE LA FILIÈRE
POUR TRANSMETTRE, INFORMER, FORMER.



IUT / RENNES > 1^{ER} DÉCEMBRE 2023

INSA / STRASBOURG > 5 DÉCEMBRE 2023

LYCÉE SAINT JOSEPH / LORIENT > 2 FÉVRIER 2023

LYCÉE MONGE / NANTES > 31 MARS 2023

LYCÉE CANTEAU / ANGLET > 4 AVRIL 2023

ACADÉMIE / CAEN > 29 JUIN 2023

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT

FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES



RÉVISION F-GAS

*Piloté par Bernard PHILIPPE,
Conseil d'Administration & EPEE*



LES GROUPES DE TRAVAIL



GT OUTIL CALCUL DE CHARGE

UNICLIMA / SNEFCCA / AFCE / SYNEG / ADC3R



GT COMMUNICATION HEBDOMADAIRE

*Piloté par Bernard PHILIPPE
6 personnes*

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT

FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LES VŒUX AFCE



L'AFCE est fière
de vous annoncer des résultats
positivement négatifs...

Ensemble,
maintenons le cap
en 2023 !



Des résultats réels
en 3 décennies,
moins 66% d'émission
de fluides frigorigènes
en CO₂ équivalent
pour la France.



Meilleurs Vœux 2023 !



LA COM' AFCE

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

DOCUMENT DE PROJECTION DE LA RÉDUCTION DES FLUIDES CO-CONSTRUIT AVEC L'EPEE

LA COM' AFCE



LA COM' AFCE

RÉVISION DE LA F-GAS 517/2014/UE POSITION DE L'AFCE & ACTIONS



Règlement 517/2014/UE dit "F-Gas" : Une Révision Explosive !

MARS 2023

PÉRIL POUR LES OBJECTIFS DE L'UE EN MATIÈRE DE CLIMAT ET D'ÉNERGIE

Représentant l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur de la réfrigération, de la climatisation et des pompes à chaleur (RACHP) en France, l'AFCE (www.afce.asso.fr) exprime ses fortes préoccupations concernant le rapport paru le 7 mars 2023 du Parlement européen et du Conseil relatif aux gaz à effet de serre fluorés, modifiant la directive (UE) 2019/1937 et abrogeant le règlement (UE) n° 517/2014.

L'AFCE partage l'ambition du Green Deal de l'UE d'accélérer la transition vers la neutralité climatique d'ici 2050. Cependant, il faut trouver un équilibre prudent entre la réduction des émissions des fluides de type HFC (utilisés dans les RACHP) et la réduction des émissions de CO₂ en installant des pompes à chaleur (PAC). Les amendements aux objectifs d'économie d'énergie et ambivalents notamment les efforts entrepris et planifiés pour européen en matière énergétique. L'AFCE est en accord total avec les objectifs mais pas sur le chemin.

ABERRATIONS DE L'ÉTUDE DE LA COMMISSION ET DES PROPOSITIONS ENVI

- **L'étude réalisée par la commission, qui sert de référence à cette révision, se base sur de fausses hypothèses concernant les applications et les usages de la réfrigération, de la climatisation et des pompes à chaleur.**
- **Les propositions de la commission IIRE et de la présidence technique ont été ignorées.**
- **Les détails d'industrialisation, les délais de formation et de certification aux solutions alternatives à effet de serre sont irréalistes.**
- **Les Pompes à Chaleur (PAC) vont jouer un rôle crucial pour atteindre les objectifs de 2030 et le plan de la Terre à l'échelle mondiale. On estime que plus de 23 millions de petites installations pour les logements de détail en France utilisant des HFC ne pourront plus être démantelés, ce qui peut empêcher une croissance durable et un développement durable.**
- **Le rôle des PAC Air/Air est essentiel, c'est pourquoi une solution idéale pour la rénovation des résidences individuelles et collectives, surtout en chauffage électrique. Cette technologie de PAC, ne peut pas être démantelée comme le propose, pour des raisons de sécurité, le PAC Air/Air représente aujourd'hui de 60% du marché 2022 des PAC résidentielles nouvelles.**
- **Le PAC Air/ Eau se décline en groupes monobloc extérieurs pour les logements collectifs, en groupes bi-blocs pour les logements individuels, en groupes tri-blocs pour les logements collectifs, en groupes tri-blocs pour les logements individuels, en groupes tri-blocs pour les logements collectifs, en groupes tri-blocs pour les logements individuels.**
- **Plus de 10% des ventes de PAC hydrothermiques (Air/Eau) en Europe et moins de 2% des PAC Air/Air/Eau et 1% pour les PAC Air/Air en France fonctionnent au propane.**
- **Les actions, les initiatives proposées ne doivent pas être contraires à l'intérêt des Consommateurs.**
- **Intégrer les fluides frigorigènes fluorés (type HFC) pour diverses applications de réfrigération, et de pompe à chaleur est un aveu de méconnaissance du secteur, des applications, des risques et des interdictions proposées (Référence Aneex A du texte proposé) :**
 - > Item 14 a – Systèmes de réfrigération fixes - Interdiction dès janvier 2025
 - > Item 18 a – Climatiseurs et Pompes à Chaleur <12kW - Interdiction dès janvier 2028
 - > Item 23b – Groupes frigorifiques pour la climatisation d'air de nos bâtiments et nos process dès janvier 2027
- **Sous-estimer le besoin de HFC pour l'entretien du parc installé est un risque majeur pour l'efficacité d'approvisionnement de fluides HFC. Dès 2027 les quotas proposés ne permettent plus de fabriquer des installations pour garantir la pérennité des installations existantes.**

IMPACTS NÉGATIFS DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION ENVI

POUR L'UTILISATEUR, POUR LE CITOYEN

- **En 2022, la pénurie de fluides frigorigènes fluorés pour l'entretien des équipements existants (avec la durée de vie normale est comprise entre 15 et 17 ans, provoquera une obsolescence programmée, ce qui est totalement à l'encontre des intérêts du consommateur. Aujourd'hui 60% de la banque des fluides frigorigènes en circulation en France sont des gaz de type HFC, et 40% des mises en service antérieures des HFC, seront à la maintenance du fluide.**
- **La réduction de mise sur le marché des fluides de type HFC et les interdictions proposées mettent en péril la chaîne du froid et la Terre à l'échelle mondiale. On estime que plus de 23 millions de petites installations pour les logements de détail en France utilisant des HFC ne pourront plus être démantelés, ce qui peut empêcher une croissance durable et un développement durable.**
- **Sur le vu de la transition, il est primordial que l'offre technologique des PAC puisse répondre aux besoins variés des applications :**
 - > **Le rôle des PAC Air/Air est essentiel, c'est pourquoi une solution idéale pour la rénovation des résidences individuelles et collectives, surtout en chauffage électrique. Cette technologie de PAC, ne peut pas être démantelée comme le propose, pour des raisons de sécurité, le PAC Air/Air représente aujourd'hui de 60% du marché 2022 des PAC résidentielles nouvelles.**
 - > **Le PAC Air/ Eau se décline en groupes monobloc extérieurs pour les logements collectifs, en groupes bi-blocs pour les logements individuels, en groupes tri-blocs pour les logements collectifs, en groupes tri-blocs pour les logements individuels.**
- **Plus de 10% des ventes de PAC hydrothermiques (Air/Eau) en Europe et moins de 2% des PAC Air/Air/Eau et 1% pour les PAC Air/Air en France fonctionnent au propane.**
- **Les actions, les initiatives proposées ne doivent pas être contraires à l'intérêt des Consommateurs.**

POUR L'ENVIRONNEMENT

Les objectifs du "Green Deal", le plan d'action "Fit for 55", la suite de la nouvelle Directive sur la performance énergétique des bâtiments, voire notamment, ne doivent pas être entravés par une révision du règlement 517/2014/UE, qui serait trop précoce et irréalisable, et qui préfererait un autre environnement et social. L'impossibilité d'installer des PAC Air/Air ou HFC alternatives à l'échelle mondiale est un aveu de méconnaissance du secteur, des applications, des risques et des interdictions proposées (Référence Aneex A du texte proposé) :

POUR L'INDUSTRIE

- **Une approche réaliste, liée aux développements industriels de nouvelles technologies, dans toutes ces dispositions, est cruciale pour atteindre nos objectifs de lutte contre le changement climatique, réduire l'utilisation des énergies fossiles et combattre la crise énergétique en Europe.**
- **40 à 50% de part de marché française et du marché européen des PAC Air/Air < 12kW au HFC et 60 à 70% de part de marché française et du marché européen des PAC Air/Eau < 12kW au HFC sont assemblées en Europe / Europe.**
- **Intégrer les besoins pour l'export dans les quotas de fluides fluorés qui seront déjà très réduits est une motivation pour les industriels européens à produire hors Europe, et par exemple pour la France de grosses usines fabriquant des groupes tri-blocs "générant" pour une fraction de la France et sans assistance "hors" plus la délocalisation de nos usines.**

POUR LES OPÉRATEURS (Installateurs/Dépanneurs)

- **Les fluides alternatifs dits "naturels" à faible effet de serre direct (DAP/PPF) sont inflammables et/ou toxiques ou à forte pression. Cela demande de renforcer les exigences de formation et de certification des intervenants. Concernant la certification de la formation et des certifications pour ces fluides à travers l'Europe demande des investissements et du temps pour garantir la sécurité.**
- **Il est surprenant de réaliser qu'à travers des fluides fluorés type HFC, la manipulation de ces fluides dits "naturels" n'est pas encadrée par un règlement avec une certification dédiée. De ce fait, la France française serait à juste titre en retard en matière de installations "non-dépendantes" sur les produits utilisés du propane comme nous l'avons vu sur les HFC, mais la mise en place du règlement contraignant F-Gas en 2020, avec tous les risques pour les Consommateurs liés à des installations non conformes.**

EN CONCLUSION

- **Le calendrier de réduction progressive de mise sur le marché des fluides de types HFC et les interdictions proposées doivent être revus.**
- **Ne pas proposer pas adhérer à des propositions qui métrisent en partie l'ensemble du secteur de la réfrigération, de climatisation et des pompes à chaleur en France et en Europe, et ignorer les risques associés pour la santé, la sécurité sanitaire, les systèmes de communication et l'économie.**

En lien avec nos positions sur les propositions d'amendements, nous avons travaillé avec nos membres industriels européens pour former l'association EPEE (European Environmental Protection for Energy and Environment - association) :



À travers l'AFCE, l'Alliance Froid Climatisation Environnement est le groupement d'industriels, de membres collectifs et d'installateurs, représentant, du producteur à l'utilisateur final, la filière Française de la Réfrigération, du Conditionnement d'Air et la Pompe à Chaleur. Ensemble nous encourageons et soutenons une application volontariste, pragmatique, coordonnée et cohérente du règlement sur les Gaz Fluorés, le Green Deal Européen et la Convention Cadre sur les Changements Climatiques.

Pour plus d'informations : www.afce.asso.fr



EPEE représente l'industrie de la réfrigération, de la climatisation et des pompes à chaleur en Europe. Fondée en 2000, l'EPEE compte parmi ses membres plus de 50 entreprises membres ainsi que des associations nationales et internationales de trois continents (Europe, Amérique du Nord, Asie). Avec des sites de fabrication et des installations de recherche et développement dans toute l'UE, qui innovent pour le marché mondial, les entreprises membres de l'EPEE réalisent un chiffre d'affaires de plus de 30 milliards d'euros, employent plus de 200 000 personnes en Europe et ontient également des emplois indirects grâce à un vaste réseau de parties et moyennes entreprises telles que les entrepreneurs qui installent, entretiennent et remplissent les équipements.

Pour plus d'informations : www.epesglobal.org

[afce.asso.fr](http://www.afce.asso.fr)

Emmanuel Hémery, 17 rue de l'Amiral Hamelin - 75116 PARIS - (33) 1 77 31 70 50 - email : je@afce.asso.fr



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LA COM' AFCE

MISES À JOUR DES LEAFLETS DROITS & DEVOIRS



CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT

FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LA COM' AFCE

LA JOURNÉE MONDIALE DU FROID



26 JUIN 2023 - JOURNÉE MONDIALE DU FROID
#NEXTGENCOOLING



Réfléchir à l'avenir du froid, dans un monde en plein réchauffement (et parfois même échauffement), est un sujet porté depuis longtemps par l'AFCE dans une optique toujours aussi transversale et d'actualité "Promouvoir une attitude responsable".

Aussi depuis plusieurs années, l'AFCE s'est engagée auprès des écoles pour former, transmettre les collaborateurs, la génération de demain aux nouvelles technologies et réglementations en vigueur, en véritable passeur de témoin.

L'AFCE forme et informe également toute la filière du Froid, notamment lors de son colloque annuel qui se tiendra le 21 septembre 2023 à Paris et qui abordera la question du "Comment fera-t-on du froid demain ?" sujet au cœur de cette journée.

[Découvrez le programme ici](#)

N'hésitez pas à nous rejoindre... Le monde change, l'industrie et les acteurs du Froid aussi.

L'AVENIR DU FROID EST ENTRE NOS MAINS



- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES

LA COM' AFCE

CÔTÉ SITE / afce.asso.fr



À AUJOURD'HUI
**Fréquentation
 du site moyen :**
 Sur la période du
 1^{er} mars 2023 au
 28 février 2024
7768 visiteurs

contre 8340
 visiteurs en 2022

48,6% organic
47% direct
3,1% referral
1,2% social media

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

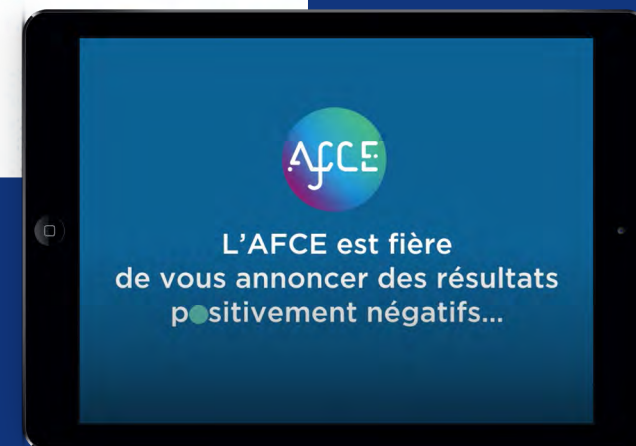
PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LA COM' AFCE

CÔTÉ E-MAILINGS

BDD / 84 MEMBRES - 2341 ABONNÉS - 112 JOURNALISTES



2023

Nombre d'e-mailings envoyés : 11

Nombre de contacts : 2023

(84 membres / 112 journalistes / 2341 autres)

Ouverture (moyenne) : 31,76 % (18,39% en 2022)

Clic (moyenne) : 33,01 % (22,17% en 2022)

A NOTER : > Amélioration des ouvertures se poursuit.

> Newsletters, premier levier d'apport de trafic sur le site

> Stats très bonnes qui démontre le suivi de la communauté et par incidence la qualité de l'information véhiculée

TOP > Rendez-vous Colloque 2024 : 45,89 %

PAR RAPPORT AUX ÉTUDES MENÉES / BASE QUALIFIÉE / CIBLE PROFESSIONNELLE

OUVERTURE (MOYENNE) : 16,6 % - CLICS (MOYENNE) : 1,1 %

CONTRÔLE DU QUORUM

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

● PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

PROJETS & PERSPECTIVES

PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER

QUESTIONS DIVERSES

LA COM' AFCE

CÔTÉ RÉSEAUX SOCIAUX



Nb abonnés : 2307

Nb d'articles postés : 59

3100 Vues (en moyenne) / **455,9 Clics** (en moyenne) / **36,9 Partages** (en moyenne)

L'AN PASSÉ : 1480 ABONNÉS / 50 POST / 1151 VUES / 62,9 CLICS / 1,08 PARTAGES

+ 55 %
Abonnés



Nb abonnés : 483

Nb d'articles postés : 5

21 Vues (en moyenne) / **0 Partage** (en moyenne)

L'AN PASSÉ : 482 ABONNÉS / 9 POST / 17 VUES / 0 PARTAGE

> RECOMMANDATION : ARRÊT DE FB QUI NE PERFORME PAS SUR LA COMMUNAUTÉ

+0,5 %
Abonnés



Nb abonnés : 68

Nb d'articles postés : 5

7 Vues (en moyenne) / **0 Partage** (en moyenne)

L'AN PASSÉ : 68 ABONNÉS / 7 POST / 190 VUES / 0 PARTAGE

> RECOMMANDATION : ARRÊT DE TWITTER QUI NE PERFORME PAS SUR CE DOMAINE

+0 %
Abonnés

- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES




PROJETS & PERSPECTIVES 2024

PRÉSIDENT / DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

PROJETS & PERSPECTIVES

MISE EN ŒUVRE DE LA F-GAS 2024/573/UE & RÉVISION DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT


Promouvoir une attitude responsable

Règlement (UE) 2024 / 573 dit "F-Gas"

Vade-mecum Opérateurs / Détenteurs

FÉVRIER 2024

EN RÉSUMÉ

Le règlement initial sur les gaz fluorés, dit « F-Gas », a été publié en 2006 puis révisé en 2014. Le nouveau règlement européen n° 2024/573, a été publié au journal officiel de l'union européenne le 20 février 2024 et est applicable à compter du 11 mars 2024. Cette nouvelle révision du règlement sur les gaz fluorés remplace et abroge le règlement (UE) n° 517/2014 et constitue la seconde révision du règlement "F-Gas".

Les gaz couverts et répertoriés par ce règlement sont les gaz à effet de serre fluorés dont les fluides de type HFC, les HFO et les mélanges HFO/HFC.

Ce nouveau règlement renforce les dispositifs existants en matière :

- De formation et certification des Opérateurs et des techniciens,
- De confinement et contrôle d'étanchéité,
- D'extension de certaines dispositions aux domaines applications mobiles,
- D'interdictions de mise sur le marché d'équipements,
- D'usage de certains fluides frigorigènes fluorés,
- De réduction progressive de mise sur le marché des fluides frigorigènes HFC,
- De récupération et traitement,
- De lutte contre le trafic de fluides illégaux,
- De contrôles import et export des produits et équipements.

Ce règlement est étendu à d'autres secteurs utilisant des gaz fluorés comme le secteur médical, les mousses isolantes, les sectionneurs électriques. Le présent document s'attache uniquement à souligner les dispositions propres au secteur de la Réfrigération, du Conditionnement d'air et de la Pompe à Chaleur.

La Commission prépare différents actes d'exécution qui rentreront en vigueur en 2025, parmi lesquels, le format de reporting, les exigences minimales en matière de formation et de certification, l'étiquetage...

Il s'agit d'un règlement européen, il s'applique donc de fait sans nécessité de transposition dans la Loi française. Notre Code de l'Environnement (articles R-543-75 à R-453-123) devra néanmoins être vérifié et adapté.

Ce document est un résumé non exhaustif des dispositions du nouveau règlement. Il reprend et synthétise les points principaux concernant les Opérateurs et Détenteurs d'équipements. L'AFCE communiquera plus en détail sur certains points ultérieurement et notamment sur les actes d'exécution, les actes délégués et quelques précisions attendues de la Commission Européenne.

ET CERTIFICATION DES OPÉRATEURS ET DES TECHNICIENS

Les entreprises et des techniciens...
 Aptitudes actuelles restent valables, mais une remise à niveau est à réaliser au plus tard 5 ans après l'entrée en vigueur du règlement, soit avant le 12 mars 2029.

ET CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ

Le contrôle d'étanchéité est étendu aux gaz fluorés et notamment les fluides de type HFO. Le fluide fluoré reste évidemment interdit et les opérateurs et les détenteurs prennent toutes mesures pour l'interdire et contrôler après réparation.

Catégorie de fluide	Charge de l'équipement en fluide frigorigère
HFC, PFC Anexe I	3 t eq CO ₂ : charge < 500 eq CO ₂ ex: R-32, R-134a, R-410A, R-454C, R-471A... 50 t eq CO ₂ : charge < 5000 eq CO ₂ 500 t eq CO ₂ : charge < 50000 eq CO ₂
Gaz fluorés Anexe II section 1	1 kg : charge < 10 kg 10 kg : charge < 100 kg 100 kg : charge < 1000 kg

4. EXTENSION AUX ÉQUIPEMENTS MOBILES

Les unités de réfrigération des camions frigorifiques et remorques frigorifiques, les unités de réfrigération des véhicules utilitaires légers frigorifiques, les contenueurs frigorifiques, et des usagers frigorifiques.

Les équipements de climatisation et pompes à chaleur des véhicules non routiers utilisés dans l'agriculture, l'exploitation minière et la construction.

Les distributeurs des véhicules motorisés ci-dessus, aux exceptions près.

Une certification d'aptitude des techniciens est obligatoire pour réaliser le contrôle d'étanchéité.

Une attestation de formation est suffisante pour réaliser le contrôle d'étanchéité.

L'obligation pour les points b) et c) rentrera en vigueur le 12 mars 2027.

5. INTERDICTION DE MISE SUR LE MARCHÉ

La mise sur le marché des produits et équipements listés ci-dessous à l'annexe I à compter des dates indiquées.

La réparation et l'entretien des équipements existants listés sont autorisés.

La réparation ou l'entretien n'entraîne pas une augmentation de la pression de charge ou d'un ajout de fluide frigorigène.

Il n'y a pas d'augmentation de la charge en fluide frigorigène.

Il n'y a pas de changement de fluide avec un PRP/GWP supérieur au fluide existant.

À COMPRIMER :
 Les niveaux de puissance mentionnés font référence à la direction de la réglementation de puissance du fabricant.

- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES

MISE À JOUR DES DÉPLIANTS “LES DEVOIRS DE L'OPÉRATEUR“



DES FICHES TROP PRATIQUES

- > SPLIT A2L
- > ...



PROJETS & PERSPECTIVES

TRANSMETTRE & INFORMER LES ÉCOLES SUR LES MÉTIERS & RÉGLEMENTATIONS DE LA FILIÈRE

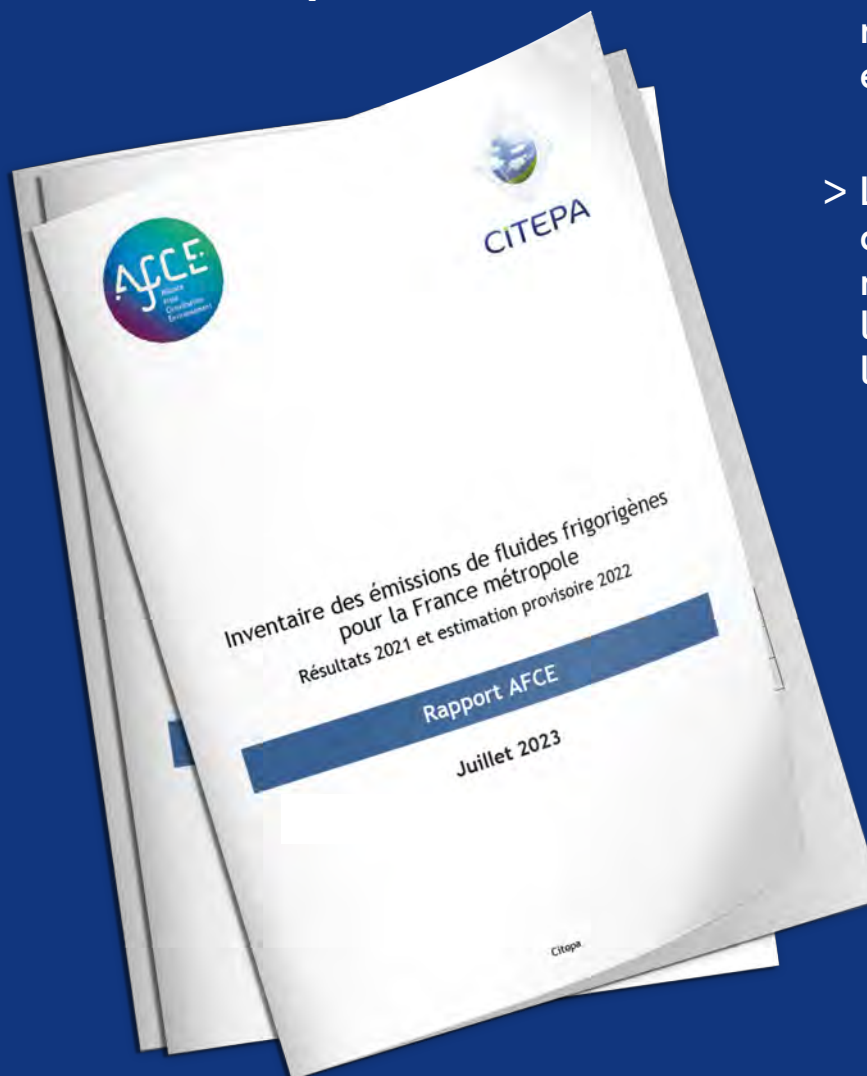


CONTRÔLE DU QUORUM
MOT D'ACCUEIL DU VICE-PRÉSIDENT
PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
● PROJETS & PERSPECTIVES
PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER & BUDGET 2022
QUESTIONS DIVERSES

ÉLECTION DES MEMBRES DU CA

PROJETS & PERSPECTIVES

RAPPORT D'INVENTAIRE DES FLUIDES FRIGORIGÈNES ÉTUDE AFCE/CITEPA

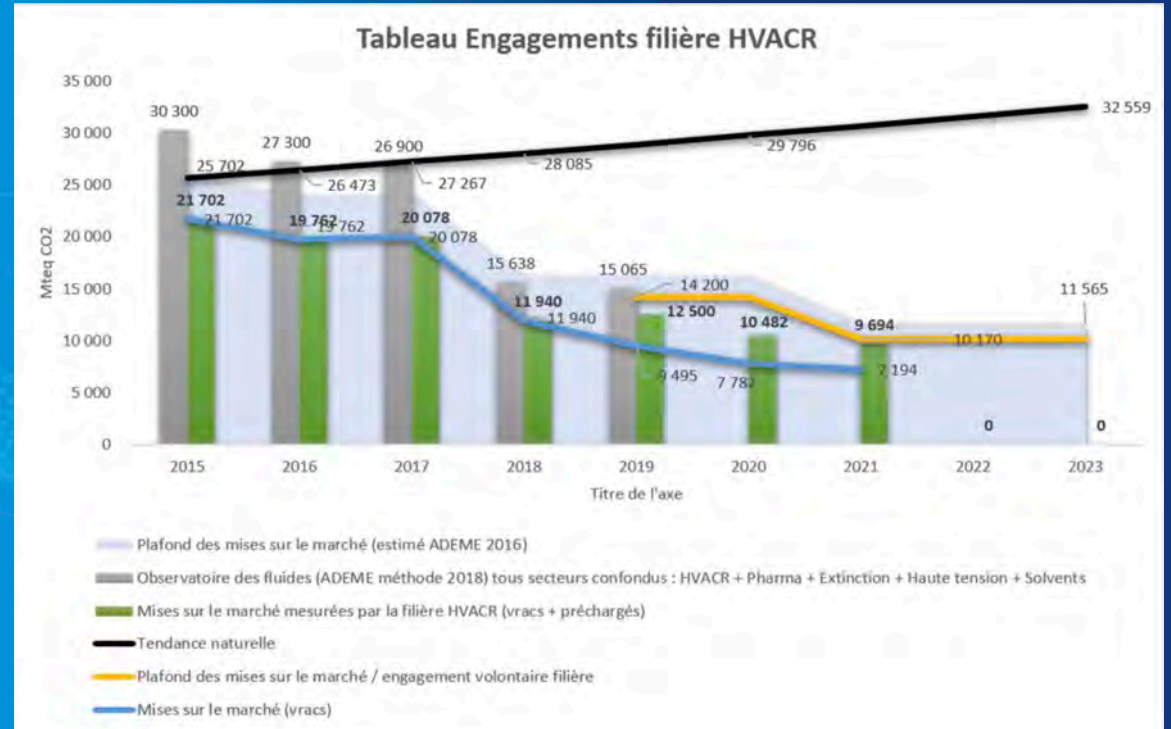


- > Dernier rapport d'inventaire édité en 2016
- > L'AFCE décide de relancer cette étude initialement mandatée et financée par le ministère de l'environnement.

- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES

PROJETS & PERSPECTIVES

SUIVI DES ENGAGEMENTS FILIÈRE



- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES

PROJETS & PERSPECTIVES

COLLOQUE AFCE

> 19 septembre 2024



Promouvoir
une attitude
responsable



**VOTRE RENDEZ-VOUS DU
JEUDI 19 SEPTEMBRE
EST CONFIRMÉ !**

À vous de bloquer désormais cette date
pour vous permettre de participer au 22° colloque de l'AFCE !

Au cœur des échanges cette année, un focus sur :

**L'ADAPTATION PERPÉTUELLE
DE LA FILIÈRE HVACR**

Un programme détaillé vous sera communiqué prochainement
avec notamment la révélation de notre invité de prestige
qui saura prendre la température du climat qui est le nôtre.

Cette journée se déroulera comme l'an passé à la Maison de la Mécanique
à Courbevoie de 9h à 13h, suivie d'un déjeuner cocktail.

- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES

PROJETS & PERSPECTIVES

SIFA 2024 MEMBRE DU COMITÉ DE PILOTAGE ET CONFÉRENCES

> LYON - 19 > 21 NOVEMBRE 2024

SIFA LE SALON
DU FROID ET DE
SES APPLICATIONS

19, 20 et 21 Novembre 2024
EUREXPO - LYON

CONTRÔLE DU QUORUM
MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
● PROJETS & PERSPECTIVES
PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER
QUESTIONS DIVERSES

PROJETS & PERSPECTIVES

GT AFF RÉVISION RÉGLEMENTATION NH3/R-717

**GT OUTIL CALCUL DE CHARGE
EN COLLABORATION AVEC UNICLIMA,
SNEFCCA, SYNEG & ADC3R**

**CLARIFICATION & COMMUNICATION
SUR LES FAQ FLUIDES FRIGORIGÈNES**

ÉVOLUTION CH35 / GH37

RÉGLEMENTATION REACH (PFAS)

- CONTRÔLE DU QUORUM
- MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
- PROJETS & PERSPECTIVES
- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- QUESTIONS DIVERSES

PROJETS & PERSPECTIVES

RENFORCER, ENTRETENIR LES LIENS AVEC LA PRESSE



CONTRÔLE DU QUORUM
MOT D'ACCUEIL DU VICE-PRÉSIDENT
PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
PROJETS & PERSPECTIVES
PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER & BUDGET 2022
QUESTIONS DIVERSES

● ÉLECTION DES MEMBRES DU CA



ÉLECTION DES MEMBRES DU CA

CONTRÔLE DU QUORUM
MOT D'ACCUEIL DU VICE-PRÉSIDENT
PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL
PROJETS & PERSPECTIVES
PRÉSENTATION DU RAPPORT
FINANCIER & BUDGET 2022
QUESTIONS DIVERSES

● ÉLECTION DES MEMBRES DU CA

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CA

CANDIDATURES 11 CANDIDATS POUR 9 PLACES

PARTICIPATION :
35 VOTANTS SUR 44

Taux de
participation
80 %

Luc DE TORQUAT - GROUPE ATLANTIC

André-Pierre DOUCET - SYNÉTAM

Laurent GUEGAN - CLIMALIFE

Eric MARTIN - JOHNSON CONTROLS IND.

Thomas MICHINEAU - EPTA REFRIGERATION

Olivier MICHOUX - DAIKIN FRANCE

Christel MOLLE - MITSUBISHI ELECTRIC

Tugdual PAPILLON - SNEFCCA

Hervé REA - VERITAS

Merci à tous
pour votre participation
à l'Assemblée Générale
et pour votre confiance.



**Promouvoir
une attitude
responsable**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 14 MAI 2024 - PARIS 2^{ÈME}